

# Ville-Marie

## Taux de taxation et tarification<sup>1</sup>

### Taux de taxes foncières générales

#### Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6562
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6808
Immeubles non résidentiels	3,1926
Terrains vagues	1,3124

### Réserve financière de l'eau

#### Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0999
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0999
Immeubles non résidentiels <sup>2</sup>	0,3291

### Réserve financière de la voirie

#### Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0036
Immeubles non résidentiels	0,0239

### Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0441
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0079

### Tarification fiscale locale

#### Tarification de l'eau

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m<sup>3</sup> aux grands consommateurs d'eau.

<sup>1</sup> À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

<sup>2</sup> En 2016, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.